

2020 DAC 300 Subventions (113.750 euros) et conventions avec 11 associations pour leurs actions culturelles en direction des personnes en situation de handicap

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de la politique culturelle de la Ville de Paris en faveur des personnes en situation de handicap, et de la stratégie parisienne « Handicap, Inclusion et Accessibilité universelle 2017-2021 », je vous propose, par le présent projet, d'apporter notre soutien à 11 associations. Les projets ici présentés permettent l'accès à l'éducation et à la pratique artistique des personnes en situation de handicap et ambitionnent de faciliter leur inclusion et le lien social, grâce à la participation à des ateliers à l'année et la participation à des événements publics d'ampleur municipale.

Créée en 2005, par la chorégraphe Delphine Demont, la **compagnie Acajou** propose des ateliers de danse aux déficients visuels, dans le cadre d'une recherche pédagogique et artistique qui l'a amenée à développer un outil pédagogique adapté à l'enseignement des techniques de mouvement aux personnes aveugles : l'acaJOUET. Ce dernier, élaboré avec l'Institut d'Enseignement Sensoriel, comprend une adaptation en relief de la notation Laban et offre des moyens pour se représenter les mouvements et l'utilisation de l'espace. En 2019, Acajou a renouvelé ses ateliers, suivis en moyenne par une douzaine de participants. La compagnie a également renouvelé son partenariat avec Accès Culture pour l'audio description de créations chorégraphiques. Des ateliers ponctuels ont également été menés en Collège (R. Doisneau 20e) et en bibliothèque, et le travail de constitution et de mise en ligne de ressources sur les projets chorégraphiques s'est poursuivi. En 2020, Acajou s'est efforcé de développer ses partenariats pour toucher de nouveaux publics, notamment en milieux scolaire et hospitalier, avec le soutien du Regard du Cygne, du centre chorégraphique de la Briqueterie. Le confinement et la fermeture des studios Micadanses ont entraîné le report des ateliers hebdomadaires.

Créée en 2002, **Anqa Danse** est une compagnie dirigée par Isabelle Brunaud qui organise des ateliers inclusifs entre public et structures culturelles et médicales. En 2019 l'atelier de deux heures au Centquatre s'est déroulé avec une participation moyenne d'une vingtaine de personnes, dont 15 en situation de handicap, et l'atelier bimensuel au Cinq a été maintenu. L'atelier au Carreau du Temple a accueilli une douzaine de participants, dont la moitié en situation de handicap. Il a permis de préparer le renouvellement du rendez-vous majeur, la jam mensuelle de danse contact improvisée, qui a permis à 40 participants, sur une dizaine de séances, d'être guidés par des artistes invités (musiciens, danseurs, comédiens, plasticiens). Anqa a également mené au Centquatre avec 20 danseurs hip-hop et contemporains, le projet La Valeur d'un Geste, soutenu par la DRAC et l'ARS (dispositif Culture et Santé). Enfin un nouvel atelier a été mené à la MPAA-Canopée. En 2020, Anqa a poursuivi son offre d'ateliers inclusifs de danse contemporaine au Centquatre et au Carreau du Temple. Pendant le confinement, ces sessions ont été

remplacées par des exercices de cadavres exquis chorégraphiques qui, filmés, vont être diffusés sur une chaîne vidéo youtube. En coopération avec le Centquatre est prévue la diffusion de Takamashi, création sur le thème de l'homme réparé et augmenté, élaborée avant le confinement au sein d'un atelier de 15 participants à la MPAA Canopée. De nouveaux événements publics sont envisagés sur les quais, le jardin Éole et au Carreau du Temple.

L'Apprenti Musicien est une école de musique associative créée en 2000, composée d'une équipe d'une vingtaine de professeurs diplômés, qui s'appuient sur la méthode Suzuki, permettant de conduire les enfants vers la culture musicale dès le plus jeune âge. Elle a développé l'accueil d'enfants avec des troubles du comportement, syndrome Asperger et EIP, soit en cours individuel lorsque nécessaire, soit en cours collectif pour favoriser leur inclusion et leur stimulation. 23 enfants en situation de handicap sont ainsi répartis sur tous les sites en cours individuels et collectifs, notamment en éveil musical. Un nouveau partenariat a été initié avec l'association APAJH pour la mise en place d'ateliers d'initiation pour des personnes fréquentant des ESAT ou lors de séjours adaptés. Malgré le confinement, les enfants souffrant de troubles du comportement hyperactifs ont pu continuer à bénéficier de supports d'enseignement à distance.

Le **Conservatoire de Musique et d'Expressions Artistiques**, fondée en 1980 par Christiane Drouillet, délivre un enseignement ouvert aux personnes en situation de handicap et accidentées de la vie, quel que soit leur âge ou leur niveau. Chaque année plus de 200 élèves, âgés de 4 à 80 ans suivent l'un des trois cycles d'études qui leur sont proposés. Les cours sont délivrés dans divers lieux loués par l'association, à l'auditorium du Centre Cerise rue Montorgueil (2e), à la Cité Internationale des arts (4e), et au Pré St-Gervais. En 2019, le CMEA a compté 247 inscriptions, dont la moitié provenant de personnes en situation de handicap. 21 professeurs ont assuré les cours de 8 instruments, de chant, d'analyse musicale, de théâtre et d'arts plastiques. 7 concerts ont été donnés, dont 3 des élèves de l'école à l'Église du bon secours et à la Cité Internationale des arts. En 2020, le CMEA a été impacté par le confinement avec 225 élèves inscrits, mais a maintenu ses activités pour un tiers de son effectif. Il est parvenu à établir un partenariat avec le conservatoire Mozart pour l'accueil de cours collectifs de musique pour enfants. Il souhaite poursuivre et développer ce partenariat ainsi que son enseignement d'arts plastiques et prévoit la création d'une comédie musicale. Le CMEA entend poursuivre sa politique tarifaire modérée, la gratuité ayant bénéficié à 42 élèves démunis en 2020.

Créée en 2011, **Danse un pas à deux** organise des bals dansants spécialement adaptés aux personnes déficientes visuelles et ouverts à tous. Ces bals sont l'aboutissement d'ateliers d'apprentissage. En 2019, près de 210 ateliers de formation et pratique (contre 260 en 2018) ont été ainsi animés, avec 12 à 15 participants par atelier. 15 ateliers de création ont été menés avec la participation d'une quinzaine de personnes dont la moitié déficientes visuelles. 15 bals et événements dansants ont été organisés avec 50 participants en moyenne, les bals en mairie du 2e attirant près de 350 personnes. L'association a également participé aux divers événements municipaux: Mois extraordinaire, Nuit du Handicap et journée Dansez-Vous (14e arrdt). En 2020, Danse un pas à deux n'a pu organiser que 4 bals en raison du confinement. Les séances d'entraînement ont cependant été maintenues à distance, 3 fois par semaine, et l'association œuvre à la reprise en présentiel de ses ateliers hebdomadaires. Elle prévoit de reconduire ses bals en Mairie, et sa participation aux événements municipaux.

Créée en 2002, **La fabrique des petits hasards** anime une compagnie de théâtre qui mène des actions en faveur de populations en difficulté, d'une part dans les quartiers classés en zones urbaines sensibles et d'autre part auprès d'un public en situation de handicap, en partenariat avec l'Institut National des Jeunes Aveugles. En 2019, 25 ateliers ont été animés. Encadrés par 2 artistes, ces ateliers ont été déclinés en séances de lecture et d'improvisation, d'écriture en présence d'un auteur, et en répétitions du spectacle. Ils ont rassemblé jusqu'à 17 participants. Une représentation a été donnée en juin au Centquatre. En 2020, l'association a poursuivi cette action en proposant de travailler à *Ce qui nous reste de ciel*, création de la compagnie. Le confinement a suspendu les échanges habituels, mais des temps créatifs sur des thématiques d'actualité ont été proposés chaque semaine. Un spectacle est prévu pour marquer la reprise des activités habituelles auprès de l'INJA à la rentrée.

Créée en 1998 à l'initiative du chorégraphe Philippe Chéhère, **Kachashi** ouvre depuis 2003 le milieu hospitalier à la danse, pour des personnes atteintes par la chorée de Huntington, maladie génétique surnommée danse de St-Guy. Depuis 2013, 2 musiciens sont associés à ces ateliers hebdomadaires de 2h par semaine à l'hôpital de la Salpêtrière et à Micadanses. Des visites à domicile sont aussi proposées, et des performances publiques in situ. Des sessions de ces performances ont ainsi été organisées au musée de l'Orangerie, dans les salles des Nymphéas de Claude Monet et à la Cité des Sciences et de l'Industrie. En 2019, les diverses activités ont été suivies par 104 personnes. En 2020, Kachashi a maintenu en début de saison ses activités de danse à l'hôpital La Salpêtrière, et en studio à Micadanses. Pendant le confinement, des ateliers individuels ou collectifs de danse à la carte ont été proposés quotidiennement en visioconférence, selon le profil des participants. La période estivale fait l'objet d'un renforcement de ces propositions et d'une reprise partielle des visites à domicile. La reprise à hôpital et les performances sont reportées à la rentrée.

Musique Ensemble XXe est une école de musique, fondée en 2000, qui propose une offre de cours individuels et d'ateliers d'ensemble. L'enseignement est fondé sur le décroisement des répertoires, et la pratique individuelle est toujours proposée comme un chemin vers la pratique collective. L'école poursuit activement des échanges internationaux et propose depuis 2009 une offre en direction des publics porteurs de handicap qu'elle souhaite maintenir et développer. En partenariat avec l'Institut francilien d'implantation cochléaire, une classe a permis à des enfants malentendants d'accéder à un enseignement de piano. Des enfants ou adultes porteurs d'autres handicaps, moteurs ou psychiques, sont régulièrement accueillis. En partenariat avec un psychologue spécialisé, des réunions permettent de soutenir les enseignants dans cette tâche, afin de définir un projet musical individuel spécifique correspondant à leurs possibilités et leurs talents. Pendant le confinement, l'école est parvenue à conserver ses enseignements en distanciel auprès de 80% de ses élèves.

La Compagnie de théâtre **Les Toupies**, créée en 1995 suscite des rencontres entre personnes handicapées et valides par les pratiques artistiques. Elle met en œuvre depuis 2004 avec son action *Chrysalide* des créations partagées entre public amateur et comédiens et artistes professionnels. En 2019, ses ateliers hebdomadaires et répétitions de 3 heures ont été renouvelés. Une création a été produite et représentée dans divers cadres dont la MPAA St-Germain à l'occasion du Mois parisien du handicap. En 2020, si le confinement a restreint l'activité en raison du fort impact psychique auprès des porteurs de troubles autistiques, le lien a été conservé à distance. Les activités ont pu reprendre

avec le soutien de la Maison de la vie associative et citoyenne du 12e, avec un report et un renforcement pendant la période estivale, et de nouveaux ateliers proposés.

Le **CRTH** (Centre Recherche Théâtre Handicap), créé en 1993 et depuis 2015 établissement secondaire de l'association Habitat et soins, intégrée au groupe associatif SOS Solidarités, développe des actions de pratique artistique et d'accessibilité à la culture au profit des personnes porteuses de handicap. Il anime Acte 21, une école de théâtre amateur basée sur le principe d'inclusion. Il mène également des ateliers en structures spécialisées. Enfin il propose avec son service les Souffleurs d'images, des outils de médiation, pour l'accompagnement des personnes déficientes visuelles, notamment un studio d'enregistrement et de formation à la lecture à haute voix, ainsi qu'une régie mobile. Le CRTH sensibilise également le public et le monde du travail aux problématiques du handicap par des séances de formation et des outils de sensibilisation. En 2020, le CRTH a animé 8 ateliers, dirigés par 11 artistes pour un total de 378 heures dont 288 en présentiel. Il a compté 69 inscrits, et 186 participants aux séances ouvertes dans le cadre d'une résidence d'écriture (Bruno Allain). Le public a été composé pour plus de moitié par des parisiens porteurs de handicap, pour 61% ayant besoin d'une pédagogie adaptée, 19% d'un cadre bâti, et 17% de caractères Braille. 4 ateliers ont porté sur la pratique théâtrale (dont un pour enfants de 8-10 ans), les autres sur le chant, la gymnastique Feldenkrais, et un nouvel atelier d'initiation à la Langue des Signes Française (LSF). 16 ateliers dont 7 sur Paris, ont été menés en structure éducative et médico-sociale par 14 intervenants (4 supplémentaires), au profit de 240 participants (+26%). Le CRTH a également rejoint l'organisme de formation ARCAT pour une offre d'une douzaine de formations à destination du secteur de l'économie sociale et solidaire et du secteur culturel. Pendant le confinement, le CRTH est parvenu à s'adapter en proposant ses ateliers à distance. Concernant la médiation, le CRTH a grandement développé ses accompagnements, avec 489 interventions dont 167 soufflages et 322 appels d'art, concernant 129 lieux culturels partenaires. Ces derniers sont l'innovation apportée par le service Souffleurs d'Images en réponse au confinement, permettant l'audio-description de contenus plastiques et culturels tels que sculptures, peintures, etc. Ces appels sont proposés gratuitement, par téléphone, au jour et à l'heure qui convient à l'utilisateur. Enfin 125 nouveaux bénévoles ont été formés à ce service dont 98 en présentiel, et 27 à distance.

Le **Musée en Herbe**, fondé en 1975, pionnier de l'apprentissage par les enfants du monde des musées a acquis un rôle moteur dans son domaine. Implanté depuis 2016 à proximité du musée du Louvre, il propose une offre diversifiée sous la forme d'expositions temporaires interactives autour de supports pédagogiques tels que des tableaux à reconstituer, des jeux à manipuler ainsi qu'avec des ateliers d'arts visuels. Il poursuit sa mission d'ouvrir ses portes à tous les publics en s'adressant spécifiquement aux personnes en situation de handicap, représentant un millier de visiteurs chaque année. Plusieurs actions et outils sont réalisés pour rendre les expositions accessibles. La politique tarifaire est modulée avec la gratuité pour le visiteur individuel et son accompagnateur et un tarif préférentiel consenti aux groupes. Pour les trois expositions de 2019, des outils pédagogiques ont été créés : guide facile à lire, jeux et manipulations, livret-jeux. Des visites et programme d'ateliers adaptés ont été mis en place, alors que des cannes-sièges ont facilité l'évolution des visiteurs. La lettre d'information mensuelle a été diffusée à un public spécifique plus nombreux et l'onglet d'accessibilité du site internet du musée maintenu à jour. Le musée a dénombré 175 visiteurs handicapés individuels et leurs 90 accompagnateurs, ainsi que 10 groupes d'une dizaine de personnes ayant réservé, et 40

groupes de 5 et 15 personnes venus en visite libre, soit un public lié au handicap d'un total d'environ 800 personnes. En outre le Musée en Herbe est intervenu hors les murs en IME auprès de 18 enfants pour sa mini-exposition Vasarely spécialement adaptée aux déficients visuels. En 2020 il prévoit d'intervenir au Centre Dumonteil (12e) d'accueil de jour pour adultes handicapés mentaux, qui a déjà l'habitude de fréquenter le musée, en proposant de prolonger la visite par une série d'ateliers en structure suivies de restitutions. Par ailleurs les expositions de l'année sont rendues accessibles à tous avec de nouveaux outils adaptés.

Étant donné l'intérêt parisien que présentent ces 11 projets, je vous propose d'attribuer une subvention de 8.500 euros à l'association Acajou, de 15.000 euros à l'association ANQA, de 2.000 euros à l'association L'Apprenti Musicien, de 20.000 euros à l'association Conservatoire de Musique et d'Expressions Artistiques de 4.000 euros à l'association Danse un pas à deux, de 5.000 euros à l'association La fabrique des petits hasards, de 5.000 euros à l'association Kachashi, de 1.500 euros à l'association Musique Ensemble XXe, de 15.000 euros à l'association Compagnie Les Toupies, de 28.875 euros à l'association CRTH - groupe SOS Solidarités, et de 8.875 euros au Musée en Herbe. Le montant total global de ces 11 subventions s'élève à 113.750 euros .

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer les conventions ci-jointes au projet.

La Maire de Paris